

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

CERTIFICAT DE LOCALISATION
Rapport

Je, soussigné, Jacques Poupard, arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer dans la Province de Québec, ayant bureau au 549, rue De Newport à Montréal (arrondissement LaSalle), par les présentes, certifie QUE:-

1.- Mandat

Date: Le 23 FÉVRIER 2017
Demandeur: Immeuble 1365-95 (SENC)
Date du relevé: 22 février 2017
Date des recherches: 20 février 2017

2.- Description actualisée du bien-fonds

Cadastre: QUÉBEC
Municipalité: VILLE DE MONTRÉAL (LACHINE)
Circonscription Foncière: MONTRÉAL

Lot(s) no(s). 2 133 087

Bornes		Ligne	Mesure
Nord:	2 135 385 (Rue NOTRE-DAME)	Droite	19,81
Est:	2 133 089	Droite	30,48
Sud:	2 133 088	Droite	19,81
Ouest:	2 133 074 (14E AVENUE)	Droite	30,48

Superficie: 603,9 m²

3.- Historique des lots

Lot(s) no(s). 2 133 087

Opération cadastrale	Rénovation cadastrale
Mise en vigueur	2002-08-09
Concordance	523 ptie, 524 ptie, 525 ptie Ville de Lachine

Lot(s) no(s). 523, 524, 525

Opération cadastrale	Division
Mise en vigueur	1877-11-02
Concordance	Originaires

- 4.-** Concordance entre les Titres, le Cadastre et l'occupation
 Dernier acte de propriété insc. No. 12 789 479 Immeuble 1365-95 (SENC) a acquis par achat de Domenico Merulla et de Caterina Impellizzeri
 Il y a concordance entre les Titres, le Cadastre et l'occupation.
 Saut les occupations de la rallonge, des auvents, des lampadaires et du revêtement de la maison érigée sur le lot 2 133 088 qui ne respectent pas les limites de la propriété à l'étude. Voir l'article 6.
 Le cadastre renvoyé a reporté intégralement les limites, mesures et contenance de l'ancien cadastre et des titres.
- 5.-** Bâtisse(s)
 Bâtisse commerciale
- Parément:
 Nombre d'étages: 2 étages
 Dimensions: 19,39 m par 25,63 m
 (voir le plan)
 No(s). Civiques(s): 1365, 1375, 1385, 1395
 Rue: Notre-Dame
- Dépendance(s):
 Rallonge, brique, 1 étage.
- 6.-** Empiètement(s) apparent(s)
 Empiètement(s) exercé(s):
 La rallonge érigée sur la propriété à l'étude empiète sur le lot 2 133 088.
 Les 4 lampadaires et les 3 auvents situés sur le mur Ouest de la bâtisse érigée sur la propriété à l'étude surplombent le lot 2 133 074 (14e Avenue).
 La corniche avant de la bâtisse érigée sur la propriété à l'étude surplombe le lot 2 133 089.
 Empiètement(s) souffert(s):
 Le revêtement du mur Nord de la maison érigée sur le lot 2 133 088 empiète sur la propriété à l'étude. Voir le plan.
- 7.-** Réserve(s) pour fins publiques(s)
 Il n'existe aucun avis de réserve pour fins publiques publié comme tel au registre foncier concernant l'emplacement décrit au présent certificat de localisation.
- 8.-** Avis d'expropriation connu(s)
 Il n'existe aucun avis d'expropriation publié au registre foncier concernant l'emplacement décrit au présent certificat de localisation.
- 9.-** Bornage
 Il n'existe aucun procès-verbal de bornage publié comme tel au registre foncier composant l'emplacement décrit au présent certificat de localisation.
- 10.-** Mitoyenneté
 Aucun mur mitoyen

11.- Vues en référence aux articles 993 à 996 du Code Civil

Vues de la propriété à l'étude:-

Aucune vue à une distance moindre de celle prescrit dans la loi.

Vues sur la propriété à l'étude:-

La maison érigée sur le lot 2 133 088 a sur la propriété à l'étude:-

Mur	Vue	Distance	Description
Nord	Droite	1,12	2 Fenêtres: 1er étage
Nord	Droite	1,12	1 Fenêtre: 2e étage
N-E	Droite	0,60	1 Fenêtre: 1er étage
N-E	Droite	0,60	1 Fenêtre: 2e étage

12.- Servitudes inscrites, aucune servitude apparente

Vues

avec le lot 2 133 089 réciproque Nos. 1 179 004, 1 115 981

13.- Zone

C-415; Commerce

14.- Règlements de lotissement et de zonage

La bâtisse et ses dépendances à l'étude sont érigées en conformité avec les règlements municipaux de lotissement et de zonage présentement en vigueur relativement à la position des structures, bâtisses et dépendances.

15.- Parties communes avec une propriété voisine

Les évidences physiques apparentes lors du relevé n'ont indiqué aucun accessoire, dépendance ou partie de la charpente en commun avec les propriétés voisines.

16.- Lois particulières

a) **Protection du territoire agricole et des activités agricoles**

Cette propriété n'est pas incluse dans le territoire protégé pour fin agricole en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole et des activités agricole (RLRQ, chapitre P-4 1.1).

b) **Loi sur le Patrimoine Culturel**

La propriété à l'étude n'est pas classée comme bien patrimonial et le bien-fonds ne fait pas partie de l'aire de protection d'un bien classé en vertu de la loi sur le Patrimoine Culturel (2012-10-19 Section IV Art. 30) selon le registre du Ministère et il n'y a rien de publicisé comme tel au registre foncier.

c) **Aire de protection (zonage municipal)**

Aucune disposition, à l'effet que l'immeuble est situé en tout ou en partie à l'intérieur d'une aire de protection ou d'arrondissement historique, n'apparaît au règlement de zonage.

d) Ensemble immobilier

La propriété ne présente pas d'éléments apparents d'un ensemble immobilier selon l'article 45 de la loi sur la régie du logement (RLRQ, c. R-8.1).

e) Zone aéroportuaire

La propriété à l'étude n'est pas située à l'intérieur d'une zone aéroportuaire établie par un règlement adopté sous l'autorité de la Loi sur l'aéronautique et publié au bureau de la publicité des droits.

f) Zone inondable

La propriété à l'étude n'est pas située à l'intérieur d'une zone d'inondation cartographiée en vertu de la Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec relative à la cartographie et à la protection des plaines d'inondation et au développement durable des ressources en eau, signée en 1976 et ses modifications subséquentes.

g) Politique de protection des rives

La propriété à l'étude n'est pas située à l'intérieur d'une bande de protection riveraine établie par le règlement municipal de zonage pris en vertu du décret concernant la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, édictées par le décret no. 1980-87 du 22 décembre 1987, modifiée par le décret no. 1010-91 du 17 juillet 1991 et remplacée par le décret 468-2005 du 18 mai 2005.

h) Zone à risque d'inondation

La propriété à l'étude n'est pas située à l'intérieur d'une zone de protection, d'une bande de protection, d'une zone d'inondation ou d'une zone à risque établie par le règlement municipal de zonage.

17.- Utilisations des documents

Ce certificat de localisation ne doit pas être utilisé ou invoqué à des fins autres que de prêt hypothécaire et/ou de vente, sans l'autorisation écrite du soussigné

Ce document ne doit pas servir à déterminer les lignes de propriété.

18.- Système de mesure

Toutes les mesures sont en système international: 1 mètre = 3.28 pieds

Les conduits et ouvrages souterrains n'ont pas été relevés et localisés.

Les aménagements paysagés et architecturaux n'ont pas été relevés

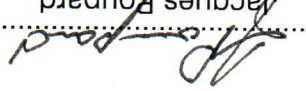
Un plan est attaché au présent document.

/Je soussigné ai vérifié les éléments mentionnés du présent rapport, conformément aux paragraphes 1 à 23 du premier alinéa de l'article 9, du règlement sur la norme de pratique relative au certificat de localisation

No. Minute: 9634
Dossier: 2017-37-CER

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL DEMURE À MON ÉTUDE

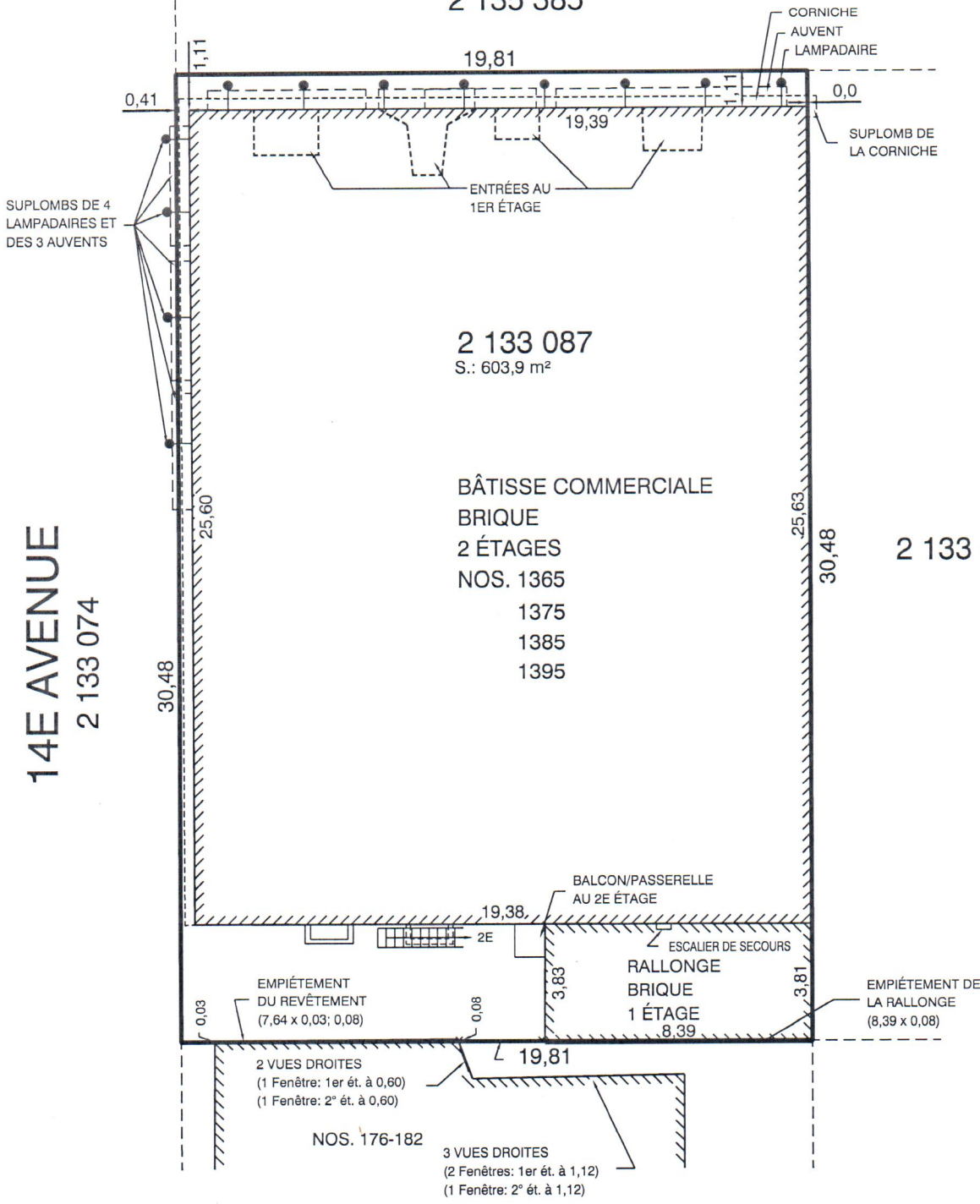
Signé à Montréal (arrondissement LaSalle), le 23 FÉVRIER 2017


Jacques Poupard
Arpenteur-Géomètre



Rue NOTRE-DAME

2 135 385



14E AVENUE
2 133 074

2 133 087
S.: 603,9 m²

BÂTISSE COMMERCIALE
BRIQUE
2 ÉTAGES
NOS. 1365
1375
1385
1395

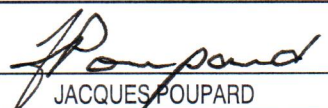

2 133 089

2 133 088

- NOTE: Relevé sur le terrain le 22 février 2017
- NOTE: Recherches au bureau de la publicité des droits le 20 février 2017
- NOTE: Dernier acte de propriété insc. No. 12 789 479
- NOTE: Il existe une servitude de vue avec le lot 2 133 089 réciproque insc. Nos. 1 179 004, 1 115 981
- NOTE: Toutes les mesures sont prises au revêtement.
- NOTE: Ce plan ne doit pas être utilisé ou invoqué à des fins autres que celles de prêt hypothécaire et/ou de vente, sans mon autorisation écrite, et fait partie intégrante du certificat de localisation. Un rapport accompagne ce plan.

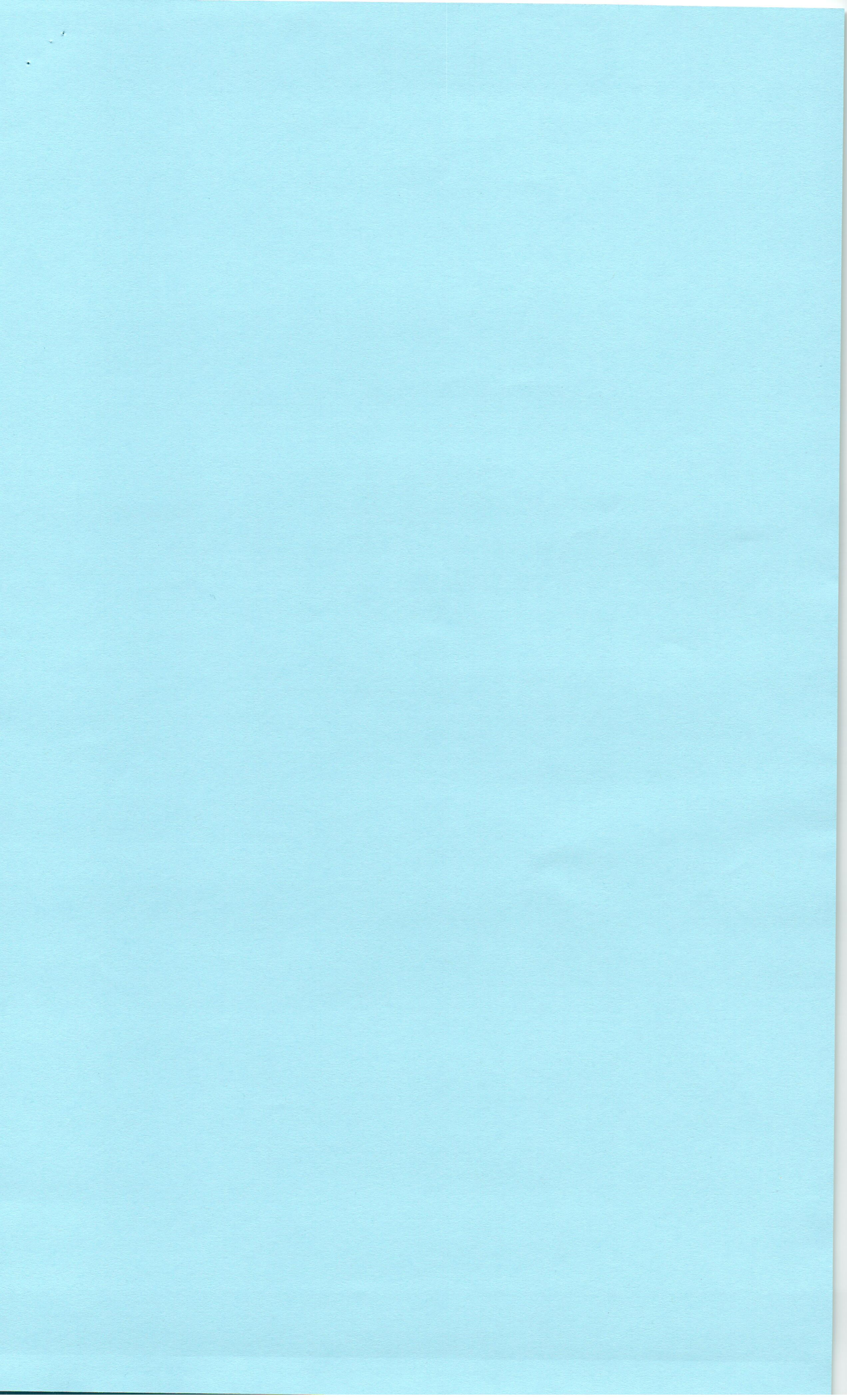
JACQUES POUPARD Arpenteur-Géomètre	549, De NEWPORT H8R 3B3	LASALLE Tél. 514-366-4040
---------------------------------------	----------------------------	------------------------------

CERTIFICAT DE LOCALISATION


 JACQUES POUPARD A.-G.
 Copie conforme à l'original
 A.-G.

LOT(S):	2 133 087		
CADASTRE:	QUÉBEC		
CIR. FONCIÈRE:	MONTRÉAL	DATE: Le 23 FÉVRIER 2017	NO. MIN.: 9634
MUNICIPALITÉ:	VILLE DE MONTRÉAL (LACHINE)	ÉCHELLE: 1 : 200 SI	DOSSIER: 2017-37-CER





No. 9634

CERTIFICAT DE LOCALISATION

A la demande de:- Immeuble 1365-95 (SENG)

Lot(s) :- 2 133 087

CADASTRE OFF.:- QUÉBEC

CIRC. FONCIÈRE:- MONTRÉAL

MUNICIPALITÉ:- VILLE DE MONTRÉAL
(LACHINE)

LaSalle, Québec, le 23 FÉVRIER 2017

Jacques Poupard

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

549, RUE DE NEWPORT, MONTRÉAL
(ARRONDISSEMENT LASALLE) H8R 3B3
TEL.: (514) 366-4040